

Programme :

66 logements dont 12 logements collectifs sociaux,
19 logements senior, 12 logements bifamiliaux et 23
logements individuels
4 481 m² SdP activité économique
58 205 m² espace public dont 36 686 m² naturels

Thèmes, renouvellement urbain :

Eco quartier, quartier jardin
Mixité programmatique et fonctionnelle, habitat
intermédiaire
Reconversion de délaissés industriels
Urbanisation des franges urbaines

Surface : 8.6 ha

Le nouveau quartier, sur le site des anciennes Teintureries et Filatures, est fortement inséré dans son contexte urbain et naturel.

Sa localisation, au contact des espaces naturels, du centre ville et de la halte ferroviaire est confortée par le développement d'espaces verts et de cheminements, par l'organisation d'une place centrale regroupant équipements et commerces en lien au supermarché Colruyt existant.

L'axe structurant ménageant des vues sur le clocher et la conservation de quelques bâtiments industriels requalifiés inscrivent le quartier dans son contexte urbain et dans son histoire.



Vue de la commune

Schéma structurant et d'insertion



Plan cadre d'aménagement





Vue de la place centrale regroupant équipements et commerces



Plan paysage

En termes environnemental, une attention est portée à la limite d'ensoleillement consécutive de la topographie au sud-ouest et la gestion de la pollution est intégrée à l'aménagement.

L'offre résidentielle est diverse tant en type, taille et statut de logements. Des logements seniors sont organisés en 'béguinage' autour d'un espace vert. Une grande halle béton est réhabilitée en vue de créer une offre professionnelle de type hôtel d'entreprise, au sud-est du site.

L'ensemble des programmes sont implantés et orientés selon les principes du bio-climatisme.

La trame hiérarchisée des espaces publics s'articule autour de la place centrale. Complémentairement aux quelques espaces verts urbains compris dans l'aménagement, l'essentiel des surfaces est composé d'espaces verts extensifs ou de boisements dont la pratique est renforcée par la création de cheminements.



Vue depuis le Nord-Ouest en direction des coteaux

Vue depuis le Sud-Est : insertion urbaine, vue sur le clocher et lien aux espaces naturels

